

**OFFICE DE TOURISME  
DU PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Du 5 février 2009

***COMPTE RENDU***

### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme MENARD Chantal, M GONNORD Pierre, M. ROBIN Philippe, M BUREAU Pierre, Mme TORRES-FROMETA Caroline, Mme BURGAIN Véronique, M. RAUTUREAU Sébastien, Mme VIOLLEAU Colette, M. GOBIN Louis Marie

### **ETAIENT EXCUSES :**

M. GOBIN Yves, M. ROUGER Jany

### **ETAIENTS ABSENTS :**

M. GANNE Serge, M. GINGREAU François, Mme BOUDOIRE Sylvie, M. GUILLERMIC André

**VOTANTS** : 9 sur 15

M. ROBIN ouvre la séance à 20h15.

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 10 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité. Un secrétaire de séance est nommé. Il s'agit de M. Pierre BUREAU.

## **I- BUDGET PRIMITIF**

### **1 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2008 DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS**

Le compte de gestion 2008 du budget de l'office de tourisme est présenté au Conseil d'Administration. M. Philippe ROBIN présente les résultats budgétaires de l'office de tourisme pour 2008. (cf. résultats budgétaires de l'exercice 2008).

- en section de fonctionnement, le résultat de l'exercice est de 35 373.72 €

- en section d'investissement, le résultat de l'exercice est de - 2 326.57 €

soit en cumulé : + 33 047.15 €.

Monsieur le Président présente ensuite les résultats en cumulé avec la reprise des résultats antérieurs soit un résultat de clôture en investissement de 16 113,51 € et en fonctionnement de 43 807,40 €.

M. le Président indique que l'office de tourisme a retrouvé une certaine marge de manoeuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- D'adopter le compte de gestion 2008 de l'office de tourisme du Pays du Bocage Bressuirais
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

### **2 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

M. ROBIN présente les résultats budgétaires de l'office de tourisme pour 2008. Ils sont conformes au compte de gestion.

M. le Président sort de la salle de réunion et M. Louis Marie Gobin assure la présidence.

Les comptes administratifs sont similaires aux comptes de gestion de la Trésorerie. Il est procédé au vote du compte administratif.

M. Louis Marie GOBIN, doyen de l'assemblée procède au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- D'adopter le compte administratif 2008 de l'office de tourisme du Pays du Bocage Bressuirais
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

### **3- AFFECTATION DU RESULTAT**

M. le Président propose l'affectation des résultats de l'année 2008 :

#### **Fonctionnement**

Le compte administratif présente un résultat d'exécution cumulé de : **+ 43 807,40 €**

#### **Investissement**

Le résultat cumulé de la section d'investissement est de : **+ 16 113,51 €**

Il est proposé d'affecter l'ensemble du résultat comme suit :

- fonctionnement, recettes, au compte 002 :	+ 43 807,40 €
- investissement, recettes, au compte 001 :	+ 16 113, 51 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- D'adopter l'affectation du résultat de l'office de tourisme proposé
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

#### **4 - BUDGET PRIMITIF 2009**

En introduction, M. le Président souhaite remercier les membres du CA qui ont participé au salon de Rennes. Il indique que le salon de Rennes a été très intéressant en terme de contacts et invite les élus à participer à ces manifestations. Le Pays du Bocage était le seul pays représenté sur l'espace Poitou Charentes invité coup de cœur de ce salon du tourisme.

Les deux cœurs de cible des années à venir sont les enfants et le tourisme d'affaire.

Le département a voté des lignes supplémentaires en terme de crédit de signalisation d'animations qui pourront certainement profiter à notre pays. Il conviendra de signaler le Pays, Bressuire et tous les sites.

Au niveau de la commercialisation, les Offices de tourisme du Choletais, du Thouarsais, de Pouzauges, le site du Puy du Fou sont demandeurs de même que Pescalais pour mutualiser les moyens de commercialisation des produits.

Il est envisagé de travailler sur 3 ans pour recruter un commercial.

Concernant Bocapôle, la mutualisation des moyens est à réaliser.

Concernant les visites estivales, il est projeté de reprendre les visites estivales qui pourraient être enrichies par des animations produites par la commission culturelle du pays du Bocage.

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu le 10 décembre dernier a servi de base à l'élaboration du budget. Il est présenté en séance par M. le Président.

#### **Rappel des objectifs fixés lors du CA du 10 décembre dernier :**

##### **Les clientèles :**

##### ➤ **Cœur de cible : enfants/familles**

- individuels
- groupes

##### ➤ **et le Tourisme d'affaires :**

- congrès
- séminaires
- incentive
- événementiel

##### **Dans le domaine de la promotion, communication**

###### ■ L'OT portera la mise en œuvre d'un **plan de signalisation touristique**

Le département a voté des lignes budgétaires sur la signalisation touristique : la signalisation d'animation des sites de visite, puis les communes,

###### ■ L'OT portera la poursuite des **actions de communication et de promotion** en lien avec le plan marketing des CDT et CRT :

- Sur Internet par le biais des sites tourisme-bocage.com et enbocage.com
- Sur supports papier : guide d'accueil, guide pratique, guide des manifestations estivales, doc de promotion des visites spectacles estivales, affiches, etc.
- Présence sur les salons en lien avec le plan marketing du département et de la région
- Les annonces et insertions : dans le guide Gîtes de France et Clévacances, sur Internet, dans les guides de l'été de la PQR

##### **Dans le domaine de la commercialisation**

###### ■ L'OT se dotera de moyens supplémentaires afin de **développer un service commercialisation et accueil de groupes en partenariat avec le CDT et Bocapôle**

- Convention reconduite avec le CDT pour 2009
- Moyens humains complémentaires permettant le développement de produits groupes

(adultes, bocage des enfants, ...)  
Appel de l'office de tourisme du Choletais, du Thouarsais, le Puy du Fou, ot de Pouzauges, Piscalis  
commercial pendant 3 ans : idée mutualiser un poste de commercial ot/bocapole partenariat avec Bocapole pour le tourisme d'affaires.

□ **Dans le domaine de la mise en valeur des richesses patrimoniales et naturelles :**

- L'OT portera la mise en place d'un **programme de visites estivales dans le Pays** en partenariat avec les communes intéressées (appel à projets). En parallèle le Pays va créer un festival de la danse
- L'OT accompagnera la réactualisation du circuit découverte de Mauléon et portera un support audio
- L'OT portera la mise en place d'un circuit découverte à Nueil-Les-Aubiers
- L'OT accompagnera la manifestation des Journées Européennes du Patrimoine en lien avec le Pays : patrimoine végétal et accessibilité
- L'OT soutiendra la labellisation de Mauléon en tant que « Petite Cité de Caractère »
- L'OT accompagnera les communes et/ou communautés de communes dans la mise en place de circuits de randonnée (charte départementale)
- L'OT accompagnera les communes ou communautés de communes dans la mise en place de circuits de découverte du patrimoine naturel et bâti en partenariat avec le Pays (Leader)

**Le budget global** en fonctionnement s'élève à 358 175.16 €.

**En recettes :**

Les produits **services et ventes** intègrent, d'une part, les **commissions** liées à la billetterie de spectacles à Bocapôle et, d'autre part, dans les **produits annexes** : la participation des prestataires qui ont répondu favorablement soit 4 390 € (contre 2 500 € en 2008), les recettes liées à la vente des produits de la boutique, les participations pour les repas de la journée découverte.

**Les dotations et subventions** comprennent :

**La participation de l'Etat** pour l'opération Bison Futé d'un montant de 4 100 €

**La participation annuelle du Conseil Général via Proxima** d'un montant de 50 000 € (+ 20 000 € par rapport à 2008 permettant de cofinancer le poste de commercial). Cette somme sera allouée pendant 3 ans au moins.

**La participation du Pays** d'un montant de 199 383.76 € soit 3.67 € par habitant

**Les crédits ingénierie** d'un montant de 25 000 € (au lieu de 30 000 € en 2008)

**La participation de l'automobile Club des Deux Sèvres** d'un montant de 915 €

**En dépenses :**

**Les charges à caractère général** comprennent :

- **des dépenses d'ordre général** d'un montant de 2 500 €
- **des dépenses liées à des prestations de service** pour un montant de 33 319.50 € telles que location de photocopieurs, standard téléphonique, location mobilière, dépannage informatique, maintenance du matériel, primes d'assurance ainsi qu'une provision de 20 000 € pour une mission externe concernant la mise en œuvre d'une version n°2 du site Internet de l'office de tourisme
- **des dépenses autres services extérieurs** pour un total de 73 817 € comprenant les indemnités au comptable et régisseur, une provision de 5 000 € pour des vacances visites guidées – programme estival 2009 -, des insertions dans les catalogues d'hébergements, les salons, les publications/catalogues, les frais de déplacement et de mission, les frais d'affranchissement et de téléphone, les frais de nettoyage de locaux ainsi que le remboursement des frais à la commune de Cerizay liée à la mise à disposition d'un personnel à l'accueil touristique (année 2008 et 2009).

**Les charges de personnel** (214 610 €) prennent en compte la masse salariale permanente de l'office de tourisme à savoir :

- le poste de directeur à plein temps en CDD
- le poste de chargé de mission à plein temps en CDI non titulaire de la fonction publique
- les postes des 2 conseillères en séjour à temps non complet (28h/semaine) titulaires de la fonction publique territoriale
- le poste d'une conseillère en séjour à temps non complet (21h/semaine) en CDI non titulaire de la fonction publique
- le poste de la comptable/conseillère en séjour à temps non complet (26h25/semaine) en CDI non titulaire de la fonction publique

ainsi que :

- un emploi saisonnier à plein temps sur 2 mois pour la halte en bocage
- et un poste de commercial à mi temps sur 1 an

Ce budget primitif prévoit des **dépenses imprévues** pour un montant de 27 886,50 €

Le budget global en investissement s'élève à 24 258,71 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- De voter le budget.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

## II- ACTIONS

### **1. OUTIL DE PROMOTION ET DE COMMERCIALISATION : LE SITE INTERNET DE L'OFFICE DE TOURISME**

Les métiers du tourisme ont évolué fortement :

- de part l'évolution **de la demande de la clientèle** toujours plus exigeante et demandeuse d'informations précises prêtes à l'emploi. Le client n'est plus le visiteur d'autrefois mais c'est un consommateur qui veut tout tout de suite.
- **la professionnalisation des prestataires** qui attendent un autre service de la part de l'office de tourisme et notamment des retours rapides des actions de communication en termes de Chiffres d'Affaires.
- **Internet** a bouleversé les comportements. C'est un outil à intégrer dans notre quotidien et dans notre relation au client.

Par ailleurs le contexte du territoire touristique du Bocage a fortement changé : l'offre s'est étoffée et professionnalisée avec des sites de visite, des hébergements de qualité. Cette offre développe la capacité de proposer des produits clés en main.

De l'hôtesse d'accueil dans les années 80, on parle aujourd'hui de conseillère en séjour. Cet intitulé signifie le rôle de l'office de tourisme en matière de vente du territoire touristique. L'office de tourisme n'est plus un acteur passif. Son rôle est prépondérant d'une part, dans l'organisation de l'offre et, d'autre part, dans l'acte d'achat du client qui recherche un produit clé en main intégrant un hébergement de qualité et des activités fiables.

Pour se faire, il faut mettre en place des outils pour faciliter la réservation directe des prestations via Internet.

Le premier site Internet de l'office de tourisme a été mis en ligne en mai 2007.

**2009 sera l'année de la deuxième version de ce site qui devra se transformer en un véritable outil de réservation des prestations touristiques du Bocage.** Pour ce faire, l'office de tourisme se dotera de moyens pour faire appel à un prestataire extérieur capable de répondre à un cahier des charges élaboré en partenariat afin de répondre aux clientèles vers lesquelles nous souhaitons nous adresser à savoir :

**le cœur de cible constitué des enfants et de la famille, dans un premier temps  
et le tourisme d'affaires, dans un second temps.**

M. le Président propose d'entendre Brigitte BESQUENT, détentrice d'un Master II web éditorial, qui va nous présenter l'évolution du web.

Présentation des nouveaux usages du web :

Beaucoup d'internautes et notamment des femmes : Internet leur fait gagner du temps, permet de se décontracter. Les femmes sont une première cible. Les femmes achètent sur internet.

Des informaticiens sont là pour la technique, ce qui compte c'est le contenu c'est-à-dire l'information puis le visuel et l'interactivité.

Cible des clientèles par affinité. Le web permet de s'adresser à des cibles.

Des outils à mettre en place : l'ergonomie : comment naviguer rapidement et trouver l'information.

La charge cognitive doit être diminuée au maximum. Codes couleur, icônes facilitent la navigation sur le web.

Web 2.0 : web social c'est-à-dire des influenceurs qui s'expriment sur le blog et qui émettent un avis sur ce qu'ils consomment. Ex. flicker : photos et faciliter les liens entre sites.

Importance de l'avis de l'internaute.

Vidéo : visite virtuelle dans les hébergements, les sites

Pour sécuriser le client dans son acte d'achat, il doit visualiser les produits.

Référencement naturel : acheter les mots clé, la vidéo permet de se référencer plus facilement.

D'après une étude, le 1<sup>er</sup> acte fait sur Internet est la réservation de ses vacances. Réservation du billet de transport, puis de l'hébergement.

Le critère prix est important.

Il est utile d'avoir un moteur de recherche dans le site Internet

M. le Président remercie l'intervenante et indique qu'il Il faudra mettre en place la taxe de séjour pour 2010.

## **2. COMMERCIALISATION**

Il est proposé au Conseil d'Administration de signer plusieurs conventions concernant la commercialisation.

D'une part, une convention avec le CDT détenteur d'un n° d'autorisation de commercialiser des produits touristiques. Ainsi l'office de tourisme assurera l'interface non contractuelle entre les clients et les prestataires sur des produits intra-départementaux (séjours pour groupes adultes et scolaires, pour individuels, hébergements secs). Cette action est menée à titre expérimental pour la deuxième année.

D'autre part, un partenariat est engagé en lien avec le TER et l'office de tourisme du Pays Thouarsais. Il a pour double objectif de :

- favoriser le trafic sur la ligne du TER Tours/Thouars/Bressuire et inversement
- et de valoriser l'offre touristique du Nord Deux-Sèvres

Ainsi ont été imaginés des produits court séjour sur 2 jours et 3 jours (ponts de Pâques et du mois de mai) qui seraient valables sur l'année 2009. Le TER propose une réduction sur le coût du billet de transport sur des week-ends ciblés en avril et mai.

Concernant la commercialisation de ces produits court séjour train+vélo destinés à la clientèle individuelle, il est proposé, à titre expérimental pour l'année 2009, que l'acte de réservation transite par l'office de tourisme du Pays Thouarsais, partenaire de cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- D'accepter de signer la convention avec le CDT valable jusqu'au 31 décembre 2009
- D'accepter de signer la convention avec l'office de tourisme du Pays Thouarsais jusqu'au 31 décembre 2009
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

## **3. PROMOTION :**

### **- LA FOIRE EXPOSITION DE BRESSUIRE**

L'office de tourisme du Choletais est l'invité d'honneur sur le stand de l'office de tourisme. Le stand sera placé au même endroit que l'année dernière. Une réunion technique sera organisée pour la mise en place.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

### **- PROXI LOISIRS A POITIERS**

Le CDT propose à l'office de tourisme et ses partenaires de participer sur son espace au salon Proxi Loisirs organisé par le CDT de la Vienne à Poitiers les 20, 21 et 22 mars 2009.

Il est proposé de communiquer sur la thématique du Bocage des Enfants.

De plus, il es proposé de participer au salon du CDDP qu se tiendra à la salle des fêtes de St

Porchaire à Bressuire le 8 avril prochain : les prestataires du Bocage des Enfants : Pierre Gonnord, Caroline TORRES FROMETA y seront présents et utiliseront les visuels du Bocage des Enfants

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- De communiquer sur la thématique du Bocage des Enfants au salon Proxiloisirs à Poitiers en partenariat notamment avec les sites de visite du château de St Mesmin et du musée d'école de la Tour Nivelles et au salon du CDDP à St Porchaire
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

## **V- ASPECTS ADMINISTRATIFS**

### **CREATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR SUR LE GRADE D'ATTACHE TERRITORIAL**

Il est proposé au Conseil d'Administration, la création d'un poste de directeur de l'office de tourisme, sur le grade d'Attaché Territorial, poste de catégorie A.

Cette personne devra exercer les missions suivantes :

- Management de l'équipe
- Gestion administrative de l'office de tourisme
- Stratégie,
- Négociation de partenariats

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- de créer le poste de catégorie A directeur
- d'autoriser Monsieur le Président, à signer et à adresser la déclaration de création de poste auprès du Centre
- de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres et à mettre en œuvre la délibération.

### **PARTICIPATION FINANCIERE DU CONSEIL GENERAL POUR LA PROMOTION DU PASSEPORT DE SITE EN FESTIVAL**

Il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un titre exécutoire pour percevoir la participation du Conseil Général concernant la promotion du passeport de site en festival dans le guide d'accueil du Pays du Bocage Bressuirais

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- D'émettre un titre exécutoire d'un montant de 1 000 € adressé au Conseil Général des Deux-Sèvres
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Agenda :

- Date du prochain CA : 7 avril à 19h à l'auberge de Regueil à Nueil-Les-Aubiers.
- Proposition de réunion de travail élaboration de produits touristiques : lundi 16 mars : date reportée.
- Date de la journée découverte du château de Chaumont sur Loire : en juin, à revoir au prochain CA

Conseil de développement :

- Mme VIOLLEAU ne peut pas représenter l'office de tourisme au Conseil de développement du Pays.
- désignation d'un nouveau représentant de l'office de tourisme pour siéger au Conseil de Développement. Un appel à candidature est lancé par M. le Président.

Louis marie Gobin y participe déjà au nom des 4 Centres Socio Culturels. Il indique que 2 commissions ont été mises en place : énergie et habitat, énergie et transport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.